

« Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant » Projet d'accueil individualisé

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Introduction

Le projet d'accueil individualisé (PAI) est un contrat réalisé par une structure telle que l'école ou les services d'accueil d'enfants de moins de six ans. C'est un document qui décrit les besoins particuliers d'un enfant et propose les aménagements nécessaires. Il est souvent mis en place à la demande de la famille, qui cherche la sécurité de son enfant ou veut améliorer son intégration. Bien que sa réalisation ne soit pas obligatoire, il peut être incontournable pour certains enfants.

Objectifs

Le PAI:

🖶 assure la sécurité de l'enfant malade, en cas :

- de besoins thérapeutiques quelconques en relation avec son état de santé (diabète, épilepsie, asthme, ...).
- d'urgence éventuelle. Un protocole d'urgence, décrit par le PAI, doit alors être suivi.
- de besoin d'un régime alimentaire bien déterminé.
- de besoin d'être pris en charge par un kinésithérapeute.

améliore l'intégration :

Il sert à améliorer l'intégration scolaire et sociale de l'enfant malade.

Acteurs

- la famille : elle demande la mise en place du PAI, ou contribue à sa réalisation en donnant les informations nécessaires.
- le chef de l'établissement (le directeur du service d'accueil d'enfants de moins de 6 ans, ou
 l'assistant maternel) : il rédige le PAI avec la participation de la famille et du médecin scolaire.
- le médecin scolaire ou de la PMI: il obtient les informations relatives à l'état de santé de l'enfant auprès de sa famille et de son médecin traitant. Ainsi, il détermine les aménagements nécessaires.



CAP AEPE - Fiche de cours - EP1

« Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant » **Projet d'accueil individualisé**

- le médecin traitant
- l'Infirmier(e) scolaire ou de PMI
- l'auxiliaire de vie scolaire
- la communauté éducative de l'établissement

Conséquences du non-respect du PAI

Sur le plan civil

Un PAI est un contrat. Une personne l'ayant signé et qui refuse de venir en aide à l'enfant en question peut être poursuivie pour non-respect d'un contrat.

Sur le plan pénal

D'une façon plus générale que le PAI, s'abstenir d'aider une personne en danger entraîne l'emprisonnement et le paiement d'une amende.

Limites

- Le PAI n'oblige pas les personnes impliquées d'aller au-delà de leurs compétences. Chacun est tenu
 à agir selon ses capacités et sa compétence.
- Les seules voies de traitement autorisées dans le cadre d'un PAI sont : la voie orale, l'administration par inhalation ou l'auto-injection.